

Armentières

ÉCOLE NATIONALE PROFESSIONNELLE D'ARMENTIÈRES (NORD)

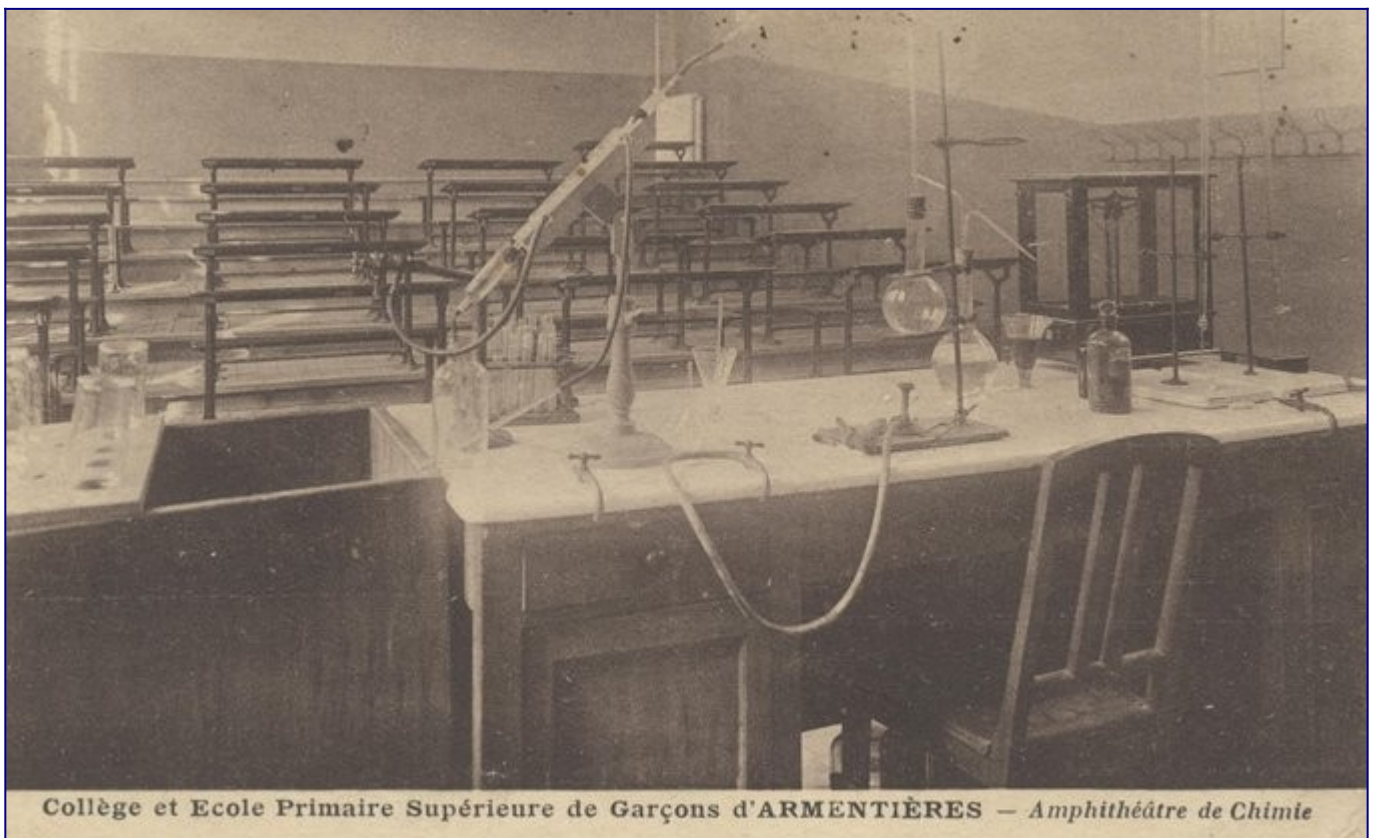
Source : <https://www.livet-histoire.fr/article262db1a.html?page=plan>

HISTORIQUE

L'École d'Armentières, créée par le décret du 10 mars 1882, ouvre ses portes à 91 élèves, le 10 octobre **1887**, et, le 6 novembre de la même année, elle est officiellement inaugurée par M.Spuller, Ministre de l'Instruction publique.

Elle occupe un magnifique terrain d'une superficie de 4 hectares placé à peu de distance du centre ville et dans les meilleures conditions de salubrité.

De 1887 à 1900, sous la direction de M.Fatelot, jusqu'en 1893, puis de M.Lacabe, l'école ne manqua pas de montrer quelques hésitations dans sa pédagogie comme dans son administration. Elle ne se savait au juste ni école primaire supérieure, ni école professionnelle. Deux ministères la revendiquaient, celui de l'instruction publique et celui du commerce. C'est à ce dernier qu'elle finit par revenir en propre le 13 avril 1900.



© Fonds C.B

De 1900 à la guerre, deux autres directeurs se sont succédé. L'abbé de 1900 à 1908 a marqué l'école de l'empreinte profonde de sa forte personnalité en donnant l'impulsion à l'enseignement professionnel. De 1908 à 1920, M.Druot sut encore parfaire l'œuvre de son prédécesseur.

Sous leur direction, l'Administration a connu l'unité, la pédagogie, conquis la netteté ; des ateliers nouveaux ont été créés ; des laboratoires divers, une station centrale, d'importants musées, des sections nouvelles sont nés. Ils ont fait de l'école ce qu'elle est. MM.Labbé et Druot ont été les deux grands directeurs de l'école.

L'institution d'un concours d'entrée permit un recrutement homogène et un relèvement du niveau des études.

Alors qu'en 1901, date du premier concours, 115 candidats seulement se présentaient à l'école, 291 candidats affrontaient en 1914 les épreuves du concours.

Parallèlement à la préparation directe à l'industrie, l'école s'était assigné, dès le début, un second but : la préparation aux écoles secondaires de l'enseignement technique : École nationale d'arts et métiers, institut industriel du Nord.

Le 1er août 1914, M.Druot mobilisa l'école et aussitôt commença le service militaire de sa maison. L'école apporte le concours de son personnel et de son matériel au ravitaillement de la population civile, dans des conditions d'abord simplement difficiles, mais qui sous les obus, ne tardent pas à devenir dangereuses. L'école avait matériellement peu souffert quand les Anglais arrivèrent le 17 octobre 1914 ;

Entre temps, une pauvre tentative de rentrée scolaire avait lieu ; une quinzaine d'externes rentrent le 5 octobre 1914. Malgré les vicissitudes d'une bataille qui se déroule à proximité et les dangers continuels du bombardement, l'enseignement se poursuit, jusqu'en juillet 1915, aussi régulièrement que le permettent les évènements.

Pendant le même temps, l'école contribue, par tous les moyens dont elle dispose, à la défense nationale. Ses 335 lits, reçoivent des malades et des blessés. Ses ateliers qui, à certains moments occupent 400 ouvriers, travaillent nuit et jour à la fabrication du matériel de guerre pour les armées anglaises (grenades, lance-grenades, bombes, lance-bombes, porte-fusils, périscopes, mortiers de 100 mm., matériel de tranchées, etc.). Ses laboratoires servent aux recherches sur les gaz asphyxiants.

Puis c'est l'agonie de la magnifique école, écrasée sous les obus. Le matériel des ateliers est transféré, en juillet-août 1915, à l'hospice d'Hazebrouck. Les archives sont enlevées. Le 20 mars 1916, le personnel encore présent reçoit l'ordre d'évacuation du Ministère. Bientôt la situation s'aggrava, et l'incendie aidant, il ne resta plus que des ruines sur l'emplacement de l'école.

Les travaux de reconstruction sont commencés au mois d'août 1920. Rapidement poussés, ils permettent la réouverture dès octobre 1921, avec 85 internes et 25 externes en première année, une section spéciale de préparation aux arts et métiers comptant 38 élèves et une section préparatoire de 45 élèves. M.Tripard avait succédé, en juin 1920, à M.Druot, nommé inspecteur général.

Les bâtiments sont reconstruits d'après les plans primitifs modifiés et adaptés aux conditions de l'ère nouvelle qui commence. Les ateliers sont agrandis, aménagés de façon moderne.

En 1923, pour faire place au nombre d'élèves de plus en plus important, la section préparatoire est transférée au collège de garçons d'Armentières.

Depuis, c'est l'époque contemporaine avec le retour des écoles nationales professionnelles au Ministère de l'Instruction publique.

En 1924, de nouveaux programmes, élaborés par les soins de la Direction générale de l'enseignement technique, sont mis en application en remplacement de ceux de 1914.

Une place plus grande est faite à la culture générale, place qui sera encore accrue dans les programmes de 1934, actuellement en vigueur. Des acquisitions de terrains en 1927 et en 1938 ont porté la superficie de l'école à sept hectares.

Un terrain de sport a été aménagé en 1934.

Le 22 mai 1938, l'école fête le cinquantenaire de sa naissance. Au cours de cette cérémonie officielle, M. Julien, sous-secrétaire d'État de l'enseignement technique, remet à l'école la croix de la Légion d'honneur.

Cette haute distinction honore non seulement l'école d'Armentières, mais toutes les écoles nationales professionnelles, et les membres de la Société Amicale des Anciens élèves.

Le 2 septembre 1939, nouvelle guerre mondiale puis...l'occupation. L'école ferme ses portes, ses élèves trouvent refuge dans d'autres écoles nationales professionnelles...

L'école d'Armentières a échappé miraculeusement aux terribles bombardements aériens de la ville, mais a souffert du pillage nazi.

À la libération, l'école ouvre à nouveau ses portes à la jeunesse française. Les ateliers sont rééquipés sous la direction du nouveau directeur, M. Wattebled. Des améliorations nouvelles et des embellissements sont en projet. Ne doutons pas que ceux-ci ne maintiennent l'école au niveau des plus belles et des plus modernes, au séjour très agréable, très sain et très vivant pour les futurs techniciens.

DESCRIPTION DE L'ÉCOLE

LES BÂTIMENTS

L'œuvre a fait reprendre à l'école un aspect qui surprend agréablement les visiteurs.

Occupant une superficie de sept hectares, dont plus d'un hectare en construction, le reste en cours, jardins et terrain de sport, l'établissement comprend un important bâtiment central et d'élégants pavillons largement ouverts à l'air et à la lumière et répondant à toutes les exigences de l'hygiène, du confort, de l'instruction et de l'éducation.

Par emplacement qu'elle occupe, par l'admirable aspect de ses constructions et par l'heureuse distribution de ses locaux, l'école constitue une œuvre architecturale d'une harmonie parfaite dans ses lignes comme dans ses couleurs, et elle peut supporter la comparaison avec les maisons d'éducation les plus richement aménagées.

De vastes salles, aux larges baies, aménagées pour donner toute aisance aux élèves, sont réservées aux classes et aux études ; l'amphithéâtre de chimie où 200 auditeurs peuvent prendre place, est complété par un laboratoire et une salle de manipulations.

À l'amphithéâtre de physique est annexé un laboratoire d'électricité, monté d'après les conceptions modernes de cette importante branche de l'industrie. Au premier étage sont installés, les dortoirs, où pendant la période d'hiver le chauffage central répand une douce chaleur comme dans les autres locaux de l'établissement.

Une magnifique salle de conférences, avec estrade et décors sert aux matinées récréatives, aux séances cinématographiques parlantes et aux auditions de concerts.



© Fonds C.B

Cinq cours de récréation sont réparties entre les différentes divisions. La grande cour, dite des jeux, agrémentée d'arbres et terminée aux extrémités par des jardins anglais, est réservée pour les jeux divers et, en particulier, le tennis. Un terrain de sport, voisin de l'école, permet l'entraînement en vue des épreuves sportives inter-scolaires et est destiné à l'éducation physique.

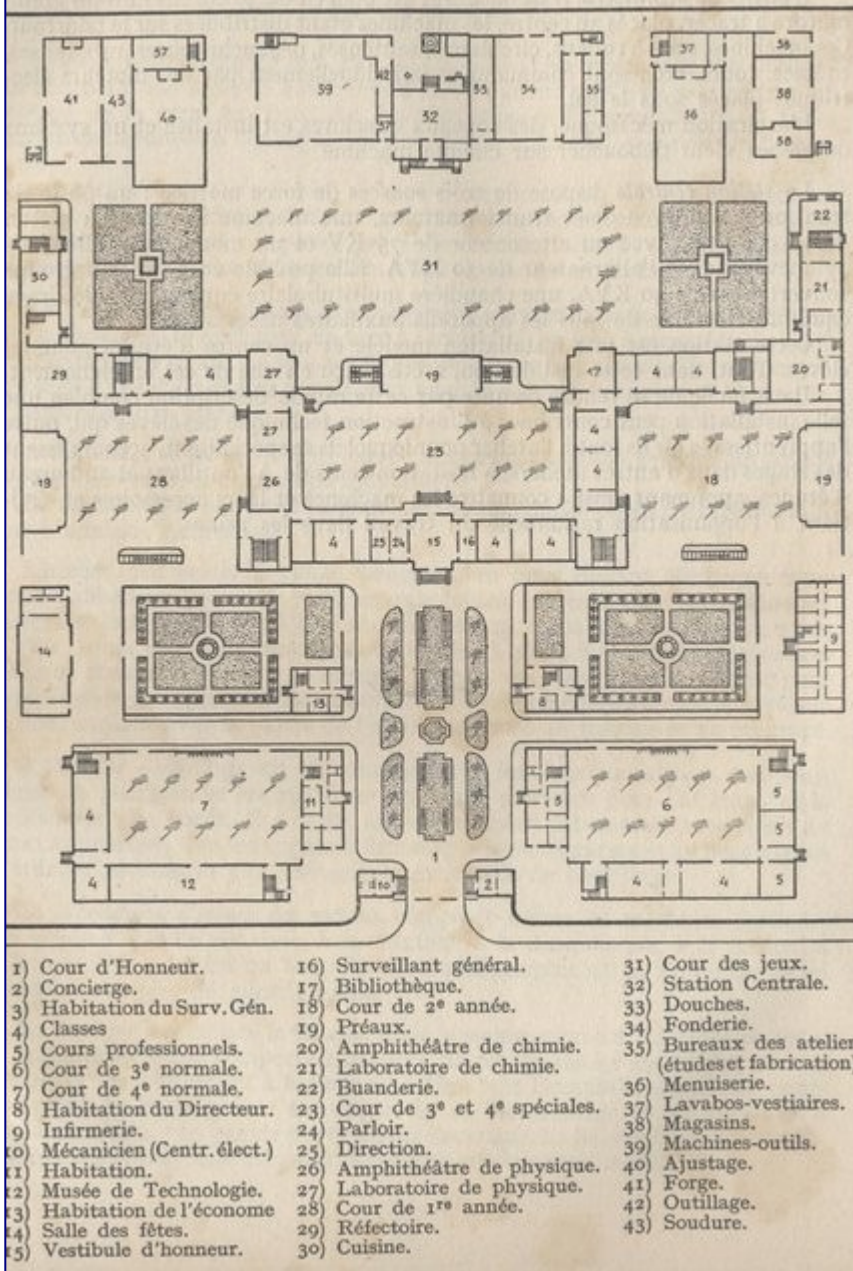


© Fonds C.B

LES ATELIERS

Le plan annexé donne une idée de l'organisation rationnelle des ateliers, qui occupent une série de bâtiments d'une longueur totale de 200 mètres, en bordure de la cour des jeux. Au premier étage sont installés quatre salles spacieuses destinées à l'enseignement du dessin industriel et du dessin d'ornement.

PLAN D'ENSEMBLE DE L'ÉCOLE D'ARMENTIÈRES
(Rez-de-chaussée)



Les ateliers sont dans l'ordre suivant : forge, soudure, ajustage, électricité, machines-outils, outillage, station centrale, -thermique, fonderie, menuiserie et modelage. Ils sont complétés par le bureau d'études et de fabrication, le laboratoire d'essais des métaux, les magasins au fer et au bois.

La forge comporte 17 feux avec dispositif souterrain de soufflerie et d'aspiration de fumée, 17 enclumes, un four à réchauffer, un four à cimenter, un pilon pneumatique de 50 kg., un mouton à planche de 500 kg., une cisaille, une installation de forge d'art et une installation pour la soudure autogène et électrique, le découpage des métaux.

A l'ajustage se trouvent neuf longs établis avec 124 étaux à pied et un groupe de machines-outils à commande individuelle.

La section *électricité* possède également les machines-outils d'usage courant dans l'industrie électrique.

L'atelier des *machines-outils*, pourvu d'un pont roulant électrique comprend aléseuses, perceuses radiales, raboteuses, mortaiseuses, étaux-limeurs, fraiseuses, rectifieuses, tours à bancs horizontaux, tours à banc rompus, tours en l'air, tours verticaux, machines à centrer, scier, à tailler les engrenages droits et coniques, à percer, à mouler, presses, un poste à air comprimé pour le maniement des appareils pneumatiques. Un palan monorail assure la livraison du pont roulant avec la partie de l'atelier réservée au traçage et au montage.



© Fonds C.B

A l'atelier *d'outillage* ont été réunies toutes les séries de calibres, tampons, jauges de précision et les machines de haute précision pour l'affûtage et la rectification des outils. Il y a été annexé un petit laboratoire avec fours au gaz et au mazout, tous les appareils de mesures pyrométriques et les bacs à bains de trempe nécessaires aux traitements rationnels de l'outillage.

Le *laboratoire d'essais des métaux* comporte toutes les machines destinées aux essais à la bille, au choc, à la traction, à la compression, à la flexion, à la fatigue. On y a joint un banc de photomicrographie de Le Châtelier et un nécessaire complet de macrographie.

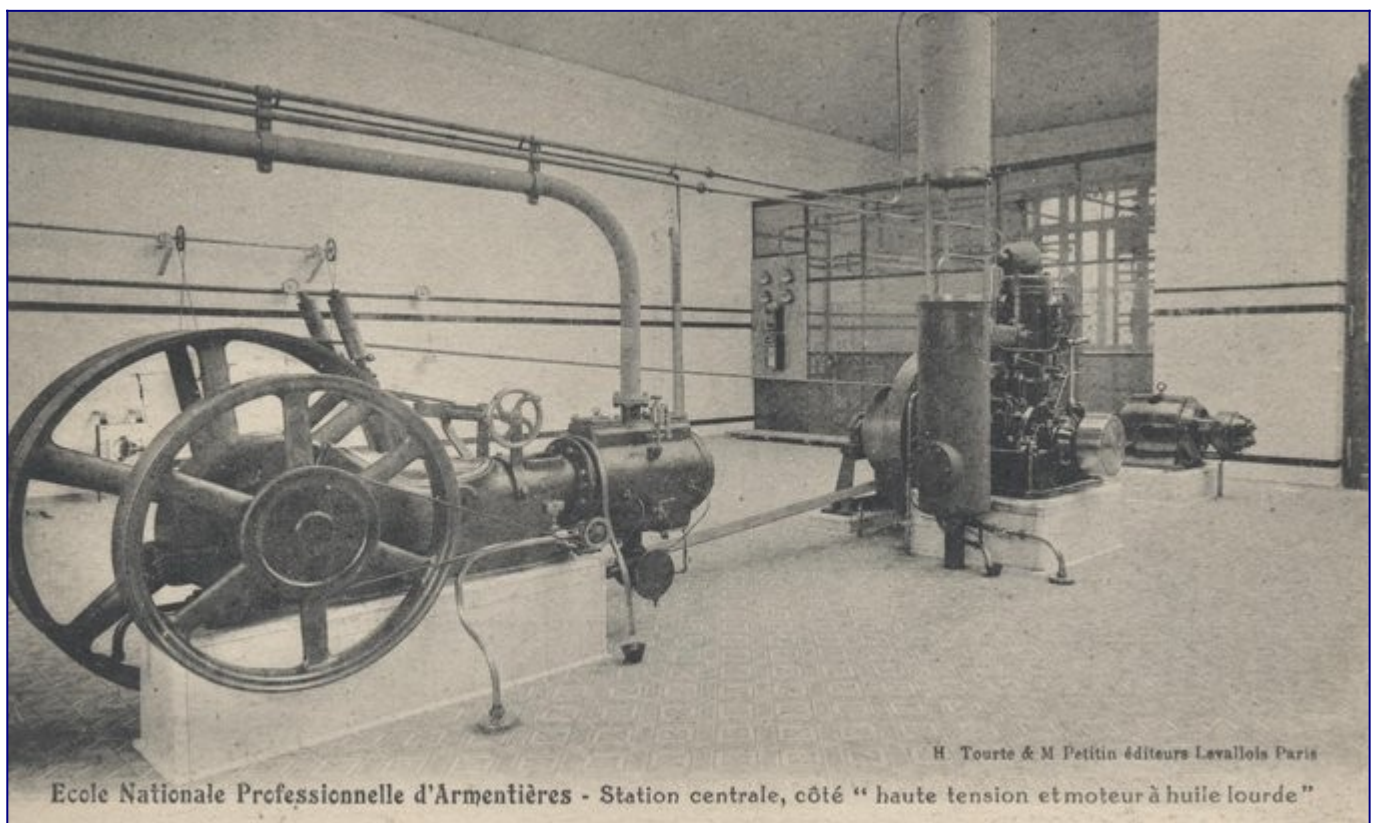
La *fonderie* a remplacé le tissage, dont la suppression a été décidée en 1914. Le matériel de fusion comporte 2 cubilots, un monte-charge électrique, un four potager et un four rotatif à huile lourde. Une voie Decauville dessert un pont-basculé et un casse-gueuse électrique. Le sol de moulage et les machines à mouler sont desservis par un pont roulant électrique. La liaison entre la fonderie, la sablerie et l'ébarbage est assurée par une voie monorail aérienne.

L'*atelier de menuiserie et de modelage* est pourvu de 36 établis et d'un grand marbre à tracer, placés au centre, les machines étant distribuées sur le pourtour. Ces machines, scies à rubans, circulaires, sauteuses, dégauchisseuses, raboteuses, toupies, tours, etc., sont commandées individuellement par des moteurs électriques placés sous le sol.

L'aspiration mécanique, des copeaux et des sciures, est installée et un système de gaines vient déboucher sur chaque machine.

La *station centrale* dispose de trois sources de force motrice : un poste de transformation avec deux transformateurs, une machine à vapeur à piston de 70 chevaux, avec un alternateur de 75 KV et un moteur semi-diésel de 27 chevaux avec l'alternateur de 30 KVA. Elle possède en outre, un groupe convertisseur de 30 KVA, et une chaudière multitubulaire équipée avec le tirage équilibré et munie de tous les appareils auxiliaires nécessaires.

Cette station est une installation modèle et un centre d'études pour les élèves. Tout, dans cette installation, a été conçu en vue de cet enseignement.



© Fonds C.B

Il est facile de se rendre compte par cette rapide description combien une telle installation peut contribuer à l'instruction technique des élèves qui, outre l'apprentissage qu'ils font à l'atelier pour lequel ils se spécialisent, accomplissent des stages dans d'autres ateliers, à la

station centrale, à l'outillage et au bureau d'étude, apprenant ainsi à connaître les machines et leurs accessoires et s'initiant à l'organisation rationnelle du travail dans les usines.

Source :

La société amicale des anciens élèves des Écoles Nationales Professionnelles, Les Écoles Nationales Professionnelles de France 1895-1945.



© Fonds C.B

ÉCOLE NATIONALE PROFESSIONNELLE D'ARMENTIÈRES

Trousseau - Matériel de Dessin et d'Atelier - Ouvrages Classiques

NOTE GÉNÉRALE POUR LES ACHATS

Les familles sont absolument libres de se procurer le trousseau, les livres et tous autres articles chez les fournisseurs à leur convenance. L'École n'intervient pour aucune fourniture et les familles doivent régler directement leurs achats aux maisons qu'elles ont choisies.

En ce qui concerne les ouvrages classiques, il est recommandé d'adresser les commandes en temps utile aux libraires, afin que les élèves aient tous leurs livres à la rentrée.

TROUSSEAU

Tous les élèves, en arrivant à l'École, doivent être pourvus d'un trousseau dont la composition est ainsi fixée :

- 1° Une uniforme avec caban (voir note spéciale);
- 2° Une casquette du type adopté par l'École;
- 3° Un bérêt basque pour l'atelier;
- 4° Deux vêtements d'intérieur, état de neuf;
- 5° Deux paires de chaussures neuves ou à l'état de neuf très usées;
- 6° Une paire de chaussures à semelles de feutre;
- 7° Une paire de galoches avec chaussures;
- 8° Un couvre-pieds piqué;
- 9° Un couvre-lit rose en coton, du modèle adopté par l'École peut être fourni par la Maison d'Aménagement Debouge-Lafitte, grand place, Armentières.
- 10° Deux paires de draps de 2^m90 sur 1^m60;
- 11° Huit chemises de jour blanches ou de couleur, sans cols, avec trois faux-cols en celluloid;
- 12° Trois chemises de nuit;
- 13° Trois cravates noires et une paire de gants;
- 14° Huit paires de bas ou chaussettes en laine (un 1/2 paire en laine des familles);
- 15° Huit paires de bas ou chaussettes en coton;
- 16° Six serviettes de table;
- 17° Huit serviettes de toilette et 4 mains de toilette;
- 18° Douze mouchoirs de poche;
- 19° Deux vêtements complets d'atelier en toile bleue (cotte et bourgeron);
- 20° Un gilet de laine;
- 21° Trois caleçons;
- 22° Deux paires de bretelles;
- 23° Une blouse en toile grise pour manipulations;
- 24° Un nécessaire de toilette comprenant: savon, glace, démaillot, peigne, brosse à cheveux, brosse à dents, brosse à habits;
- 25° Un nécessaire à chaussures (brosses, crapes, etc...);
- 26° Deux sacs de linge en toile, à coulisses et avec cordons, de 70 cm. de hauteur et 50 cm. de largeur;
- 27° Une boîte en bois fermant à clef de 0.30 x 0.20 x 0.15 environ pour contenir les cravates, faux-cols, lacets, etc.

Le port des fanelles est facultatif; l'élève qui désire en porter doit en déposer quatre à la lingerie.

Les élèves de 3^e et 4^e années spéciales n'ont pas à fournir de blouses pour manipulations.

Les élèves n'apportent pas de couvert ni de couteau de table.

Allocations pour frais de trousseau. — Exceptionnellement, M. le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts peut accorder pour frais de trousseau à titre de prêt d'honneur, des allocations ne dépassant pas 1.500 francs en première année et 500 francs les années suivantes.

Vérification du trousseau. — A chaque rentrée, le trousseau de l'élève doit être au complet et en bon état. L'Économier le

vérifie, et il refuse, le cas échéant, les objets en mauvais état ou hors de service.

Renouvellement de l'Uniforme. — Le port de l'uniforme est obligatoire pour les 4 années d'études (décision ministérielle du 5 avril 1922), il est indispensable que les familles veillent, particulièrement au début de la 3^e année, au renouvellement des parties de cet uniforme (caban compris) qui ne seraient plus utilisables jusqu'à la fin de la scolarité.

Manière de marquer les articles du trousseau. — Tous les objets composant le trousseau doivent être marqués du numéro matricule assigné à l'élève, et par surcroît de précaution, des initiales de l'élève, le tout avec des chiffres ou des lettres en fil rouge, mesurant un centimètre de hauteur.

En outre chaque élève devra fournir sur une bande de toile, 2 douzaines de numéros matricules afin qu'on puisse remplacer les marques qui viendraient à disparaître dans le courant de l'année.

Il est recommandé de suivre pour les marques et numéros les prescriptions suivantes :

VÊTEMENTS : les pantalons seront marqués à l'intérieur de la ceinture, à gauche sur la doublure posée à cet endroit. Les vareuses, vestons, paletots, gilets, pardessus et pélerine, seront marqués à l'intérieur du col, au milieu, sur un petit morceau de toile que l'on coudra à l'endroit désigné.

SERVIETTES ET MOUCHOIRS : les numéros devront être dans l'un des coins, jamais au milieu.

CHEMISES : elles seront marquées sur la bande transversale placée au bas du plastron. Les chemises dites de nuit porteront en outre, une croix en fil rouge.

CHAUSSETTES : elles porteront des numéros mobiles cousus dans le haut ainsi que des cordons d'environ 5 centimètres de longueur pour les accoupler.

SACS À LINGE : ils seront marqués à mi-hauteur avec des numéros de 5 centimètres.

CHAUSSURES : on les fera marquer par le cordonnier au moyen d'empreintes dans le cuir en haut de la tige.

MALLES : les malles, les valises, les sacs de voyage devront porter en caractères apparents le nom et le numéro des élèves auxquels ils appartiennent.

Entretien du trousseau. — Les objets composant le trousseau devront toujours être en bon état d'entretien.

Il pourrait arriver que les vêtements déposés au vestiaire soient endommagés par les souris attirées par des débris de pain ou de gâteaux laissés dans les poches. L'École décline toute responsabilité à ce sujet.

En partant pour les grandes vacances, chaque élève emporte tout son trousseau. Les parents en profitent pour le renouveler, ou le remettre en état.

Handwritten notes in cursive script, possibly a signature or administrative mark.

MATÉRIEL DE DESSIN ET D'ATELIER

pour les élèves des quatre années.

- Une boîte en bois fermant à cadenas, pour contenir tous les menus objets du matériel de dessin, de dimensions intérieures 30 cm. x 20 cm. x 10 cm.
- Une boîte de compas (voir note ci-après).
- Une planchette à dessin de 40 cm. sur 30 cm.
- Un sé de 40 cm. de longueur de tige.
- Un carton à dessin format 1/8 grand-aigle.
- Un carton à dessin format 1/4 grand-aigle.
- Deux pinces pour carton à dessin.
- Une équerre longue, de 30 cm. sur 12 cm.
- Une équerre à 60° de 30 cm. coviron de hauteur.
- Une réglette à 45° de 16 cm. de côté.
- Une règle plate de 0 m. 50 de longueur.
- Un double décimètre.
- Une petite éponge fine.
- Une bouteille d'essence de chine (Bougeois).
- Une bouteille d'encres cambrée.
- Une bouteille d'encres bleue.
- Un caill.
- Un pied à coulisse.
- Un miroir pliant en bois ou en cuivre.
- Une gomme pour l'encr et une pour le crayon (marque Costé).
- Plumes à dessin Blauzy-Pouze n° 321.
- Un morceau double 8 - 12
- Deux godets porcelaine 60x12
- Un lave-pinceau en verre
- Un bâton de colle à bouche
- Un jeu de trinités conversationnelles :
 fer, acier, fonte, bronze.
- Une planche 1/2 grand aigle 0°73x0°57
- Un sé correspondant de 0°60 0°70 à tête fixe
- Un pistolet
- Une planche 1/2 grand aigle 0°57x0°37
- Un sé de 0°60 à tête fixe

à partir de
la 2^{me} année

pour les 3^{es} et 4^{es}
années normales
pour les 3^{es} et 4^{es}
années spéciales

NOTA — Il est de l'intérêt des familles de choisir une boîte de compas de première qualité (prix approximatif : 150 fr.), comprenant au minimum : 2 tire-lignes, 1 compas à pointes sèches, 1 compas à pièces de recharge (pointe à mine et pointe à creux), 1 balustré, 1 rallonge.

OUVRAGES CLASSIQUES

1. — PREMIÈRE ANNÉE

- Petit Dictionnaire Larive et Fleury* (Delagrave) ou tout autre dictionnaire.
- Orthographe : La Langue française par la Dictée*, par Dessaint, Douillet et Riagot (Lib. Gedalge, 75, rue des Saints-Pères, Paris).
- Grammaire : Cours de Langue française*, par Maquet, Flot et Jollivet, E. P. S. (Lib. Hachette).
- Lecture expliquée (niveau élémentaire)* par Misonneau et Royes (Colin).
- Morale et Instruction civique*, par Stéphane Faye. Cours des E. P. S. 1^{re}, 2^e, 3^e années (Lib. Hachette).
- Histoire*, par Malet et Isaac, 2^{me} année, Cours des E. P. S. (Lib. Hachette).
- Géographie : Cours des Ecoles primaires supérieures*, 1^{re}, 2^e et 3^e années, (3 volumes) par Gallouédec et Mauduit (Lib. Hachette).
- Atlas : Nomenclature classique*, révisé, par M. Falck (Lib. Delagrave).
- Arithmétique : Cours d'Arithmétique*, par Philippe et Dauchy (Lib. Dunod).
- Algèbre : Éléments d'Algèbre* par Philippe et Dauchy (Lib. Dunod).
- Physique : Classe de Seconde A et B (des Lycées)* par F. Olive (Lib. Vuibert).
- Chimie : Cours des Ecoles pratiques d'industrie*, par Valdenaire (Lib. Delagrave).
- Dessin : Conseils pratiques sur l'exécution des dessins industriels*, par Drouot et Loubigas (Lib. Eyrolles, 3, rue Thénaud, Paris). Notices sur les projections orthogonales, par Bois, professeur, 2, rue Vaucauson, Grenoble.
- Carnet de scolarité* : chez Huguenot, Institut, rue de Libé, 31, Armentières.
- Géométrie : Cours de Géométrie* (E. P. S.) édition conforme aux programmes de 18 août 1920, par Neveu et Bellefleur (Lib. Masson), 1^{re} et 2^{me} années.
- Anglais : The boy's own book*, par Camerbyck (Lib. Didier).
- Allemand : Exercices détachés* Lohsbach, par Marchand (Lib. Larousse).
- Écriture : Cahier-méthode*, par M. Bois, 2, rue Vaucauson, à Grenoble.

2. — DEUXIÈME ANNÉE

- En plus des ouvrages déjà utilisés en première année :
- Cours élémentaire d'Électricité industrielle*, par P. Roberjot (Dunod).
- Géométrie : Cours de Géométrie*, (E. P. S.) par Neveu et Bellefleur, 3^e année (Lib. Masson).
- Nouvelles Tables de Logarithmes à 5 décimales*, par Bouvard et Rainet (Lib. Hachette).
- Une règle à calcul* : Mannheim.
- Allemand : Exercices détachés* Lohsbach, par Marchand (Lib. Larousse).
- Écriture : Cahier-méthode*, par M. Bois, 2, rue Vaucauson, Grenoble.
- Exercices gradués de dessin à la plume*, par A. Drouot (en vente chez M. F. Gourdon, 23, rue Léon Cladel, à Sèvres (Seine-et-Oise)).
- Traité de moulage et fonderie*, par E. Mijot (Lib. Loubat, 15, Boulevard St-Martin, Paris), pour les élèves mouleurs-fondeurs seulement.

3. — TROISIÈME ET QUATRIÈME ANNÉES, Sections Spéciales.

- Les élèves de ces deux années apportent les livres qu'ils possèdent déjà, plus :
- La Littérature française par les textes*, par René Cusat (Lib. Delagrave).
- Anthologie Littéraire illustrée* (E. P. S.) par Misonneau et Cathala (Lib. Colin).
- Guide méthodique de résolution des problèmes de géométrie élémentaire* par Simon (Lib. Belin).
- Premières notions de Géométrie descriptive à l'usage des candidats aux Ecoles d'Arts et Métiers* (programme du 15 mars 1922) par T. Chollot (Vuibert).
- Une règle à calcul* : Mannheim.
- Leçons d'Algèbre et de Trigonométrie*, par H. Commaison, Classes Mathématiques A et B (Lib. Masson).
- Exercices gradués de dessin à la plume*, par A. Drouot (en vente chez M. F. Gourdon, 23, rue Léon Cladel, à Sèvres (Seine-et-Oise)).
- Exercices gradués de dessin de machine*, par F. Gourdon (en vente chez M. F. Gourdon, 23, rue Léon Cladel, à Sèvres (Seine-et-Oise)).
- Éléments de Chimie, à l'usage des candidats aux Arts et Métiers*, par G. Noble (Vuibert).
- Cours de Physique, à l'usage des candidats aux Arts et Métiers*, par J. Vuillard (Lib. Marquart, 29, rue Alphonse Mercier, Lille).
- Allemand : Méthode active de langue allemande*, 2^e et 3^e années, par H. Goy (Lib. Delagrave).
- Anglais : Tom in England*, par Camerbyck (Lib. Didier).

4. — TROISIÈME ANNÉE NORMALE

- Lectures littéraires et professionnelles. Industrie et Commerce*, par Misonneau (Lib. Colin).
- Économie politique. Bibliothèque des Ecoles Pratiques*, par Grigout et Martel (Lib. Delagrave).
- Cours élémentaire d'Électricité industrielle*, par P. Roberjot (Dunod).
- Cours élémentaire de Mécanique générale et appliquée*, par Lamarcodier et Petit (E. P. S., 2^e et 3^e années) (Lib. Hatier).
- Notions élémentaires de Géométrie descriptive appliquée au dessin*, par Hazang et Bevilacqua (Lib. Dunod).
- Cours de Géométrie expérimentale*, par A. Jully (Lib. E. Nolle).
- Anglais : Tom in England*, par Camerbyck (Lib. Didier).
- Allemand : Méthode active de langue allemande*, par H. Goy, (2^e et 3^e années) (Delagrave).
- Une règle à calcul* : Mannheim.
- Cours de Technologie d'Adjustage*, 3^{me} année, par Caillaud (Lib. Delagrave), pour les ajusteurs et tourneurs seulement.

5. — QUATRIÈME ANNÉE NORMALE

- Ouvrages de 3^{me} Normale, plus :
- Notions sommaires de comptabilité industrielle*, par L. Bastardou (L. Dunod).
- Législation ouvrière*, par Cobrandy et Grigout (Lib. Delagrave).
- Culture générale des jeunes gens se destinant à l'industrie* par Fianchet (Dunod).
- Hygiène*, par Thoinot et Nardou (Lib. Delagrave).
- Cours élémentaire d'Électricité industrielle*, par P. Roberjot (L. Dunod).
- Machines motrices*, par Dauchy et Jaquet (Lib. Dunod).
- Une règle à calcul* : Mannheim.
- Anglais : The Workshop*, par Mariniaux (Lib. Vuibert).
- Allemand : Méthode active de langue allemande*, par H. Goy, 2^e et 3^e années (Lib. Delagrave).
- Nota.** — Des indications complémentaires pourront être données après la rentrée.